

Événements 2025

ACTU

ASA MELUN

EVENEMENTS ANNUELS

2025



- 28 & 29 juin 2025 : 3^{ème} et 4^{ème} Slaloms d'Ile de France (91)
- 12 octobre 2025 : 27^{ème} Course de Côte de Tréchy (77)

DAP CRÉATION

www.asamelun.com



REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASA MELUN



ANNEE 2025



VIE DU CLUB

- **COTISATION ANNUELLE ASA MELUN 2025 : 57,00€ (Majorée de la cotisation Ligue IDF de 10€ par licence pratiquant)**
- **REUNIONS DU CLUB** : une invitation sera envoyée systématiquement par mail aux licenciés reprenant toutes les modalités de la réunion (date, heure, lieu, sujets abordés). Ces RDV sont essentiels pour garder un esprit de Club.

DATES DES RÉUNIONS 2025			
FEVRIER :	Mardi 11	SEPTEMBRE :	Mardi 09
AVRIL :	Mardi 08	OCTOBRE :	Mardi 07
JUIN :	Mardi 10	NOVEMBRE :	Mardi 04

Votre présence est fortement attendue aux réunions de **Juin** et **Octobre** car celles-ci auront pour but l'organisation de nos épreuves 2025.

- **ASSEMBLEE GENERALE** ordinaire et **REMISE DES PRIX** :
Saison 2025 : 24 janvier 2026 (une convocation sera envoyée fin 2025).
- Communiquer tout au long de l'année les **RESULTATS ET PHOTOS** de vos épreuves à l'adresse mail de l'ASA : contact@asamelun.com et dans l'espace « licenciés » du site www.asamelun.com

VOS CORRESPONDANTS

Des correspondants sont à la disposition des pratiquants des principales disciplines. Ils peuvent renseigner ou conseiller les licenciés ou les futurs licenciés sur les aspects administratif, technique et sportif et les règlements en vigueur.

- **Correspondant RALLYES Asphalté**
Pascal PELISSIER (06.46.37.41.05) ou pasc.pel@gmail.com
- **Correspondant RALLYES Terre**
Jean-Michel ZYLA (01.64.79.08.63) ou jeanmichelzyla@free.fr
- **Correspondant CIRCUITS**
Thierry TASSIN (06.87.44.35.26) ou t.tassin@orange.fr
- **Correspondant MONTAGNE et SLALOMS**
Nicolas LAUNAY (06.83.01.56.73) ou contact@asamelun.com
- **Correspondant Commissaires**
Philippe LALANCE (06.80.01.02.49) ou philippe.lalance@laposte.net

RECOMPENSES ASA MELUN

Pour figurer dans la liste des RECOMPENSES 2025 de L'A.S.A. MELUN, il faut impérativement :

- Etre à jour de ses cotisations,
- Participer aux réunions de l'association,
- Etre présent à l'assemblée générale et à la remise des prix,
- Apposer au moins un sticker ASA MELUN sur le véhicule et une broderie sur la combinaison,
- **Participer activement à l'organisation des épreuves de l'ASA Melun.**
- Faire preuve d'une collaboration efficace pour promouvoir l'ASA MELUN auprès de l'U.S.M, de la Mairie de MELUN et de la Presse, qui nous soutiennent dans nos organisations et nous permettent d'obtenir des subventions,
- Communiquer ses résultats de la saison à l'aide tableau disponible sur le site de l'ASA. Attention, seuls les résultats reçus dans les délais et exploitables seront pris en compte.
- Le Comité directeur de l'ASA Melun désignera, parmi les licenciés répondant à ces critères, ceux qui seront récompensés pour leur contribution à la vie de l'association et à sa représentativité.

ATTENTION. SEULS LES RESULTATS REÇUS DANS LES DELAIS ET EXPLOITABLES SERONT PRIS EN COMPTE. SUIVANT L'INTERET DES LICENCIES NOUS NOUS RESERVONS A L'ORGANISATION DE REMISE DES PRIX OU AUTRE

TROPHEE DES COMMISSAIRES

Ce Trophée a été créé pour récompenser les commissaires, notamment en leur remboursant leur licence.

Pour cela il sera pris en compte :

- D'être à jour de ses cotisations,
- La Participation obligatoire **aux épreuves organisées par l'ASA Melun**, sauf cas de force majeure validée par le Comité Directeur,
- La représentativité dans les épreuves (nombre, lieux, niveaux...).

